

La ville de Loches et la Drac vont lancer au printemps une grande entreprise de restauration de la collégiale Saint-Ours en commençant par protéger et restaurer les dubs qui souffrent d'infiltrations d'eau. Le point de départ d'un vaste chantier en plusieurs phases qui pourraient durer dix ans et nécessiter un budget global de 6 millions d'euros. Et donc le soutien de partenaires publics et privés.

Mobilisation générale pour la collégiale

Restaurer la collégiale Saint-Ours de fond en comble. Le tout en dix ans. C'est l'objectif ambitieux de la municipalité de Loches et de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). « Dix ans, cela peut paraître long, mais en réalité, c'est court », glisse Stéphane Blond. Le chantier connaîtra plusieurs phases. La plus urgente : la restauration des deux dubs. Ces coupoles pyramidales et octogonales qui couvrent la nef sont « l'une des caractéristiques les plus exceptionnelles de la collégiale », précise l'adjoint en charge du patrimoine de la Ville de Loches. « Elles sont uniques en France. »

« On a un patrimoine exceptionnel, c'est une chance immense », souligne Marc Angenault.

Mais elles suscitent l'inquiétude. Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Des auréoles d'humidité, des algues vertes et des dépôts organiques brun-rouge se sont en effet développés dans l'édifice au niveau de la rupture de pente des dubs. « Le phénomène n'est pas nouveau, il y avait déjà des taches dans

les années 1990 », précise Stéphane Blond. « Mais ça se dégrade. De temps en temps le tuffeau se desquame, ce qui fait tomber des dépôts de pierre sur les bancs de la nef. » À l'extérieur le phénomène bouche les systèmes d'évacuation des eaux.

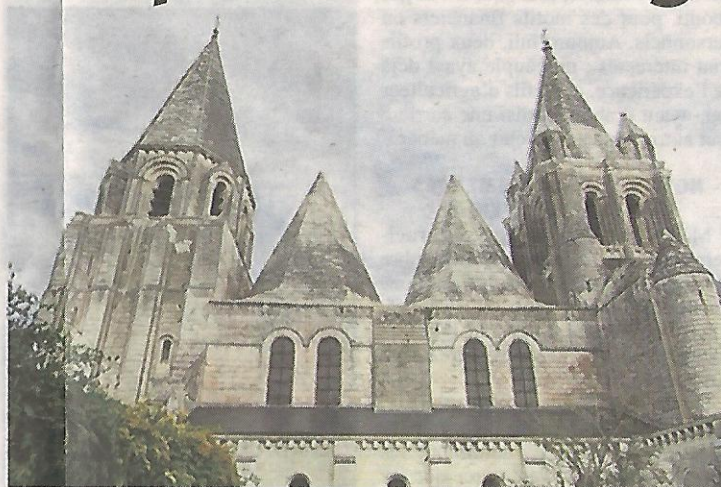
L'origine de ces infiltrations d'eau ? « Elles sont dues à un défaut de joints probablement refaits dans les années 1960-1970 : ils avaient été constitués en mortier avec en dessous, du silicone », explique Stéphane Blond. « Le mortier s'est fissuré et le silicone ne fait plus étanchéité. »

RÉTABLIR L'ÉTANCHÉITÉ DES DUBES

Un phénomène à mieux connaître avant d'agir. D'où le diagnostic effectué pendant un an pour mieux comprendre la réaction de la pierre à l'humidité. Et déterminer le protocole de protection de ces deux dubs. L'étude sur place est terminée. Les résultats sont dans l'attente de validation par la Drac. Une chose est sûre : il faut agir pour rétablir l'étanchéité de ces dubs. Et éviter à l'intérieur un taux d'hygrométrie qui endommage les parements et les mobiliers de l'église. Une des pistes : un revêtement de plomb posé sur la partie basse des dubs.

« Clairement il faut donc s'y atteler. Si on attend encore, l'édifice va se dégrader davantage », souligne Stéphane Blond. Qui ne veut pour autant pas dramatiser. « C'est davantage un problème esthétique qu'un problème structurel. Ce qu'a indiqué le diagnostic, c'est que les infiltrations n'engendrent pas de fissures. » En clair, ça ne va pas s'écrouler.

Mais l'urgence patrimoniale est là. Elle incite la municipalité et la Drac à agir. À la fois sur les dubs, mais bien au-delà. Car c'est en effet un vaste chantier de 6 millions d'euros (sur dix ans) qui est désormais dans les tuyaux.



Un des édifices emblématiques de la ville.

Pierre Schmidt

Outre les dubs, cette grande entreprise de restauration va se porter sur le portail roman - « le mieux conservé de Touraine » - les parements en pierres de tuffeau (clocher ouest, façade d'entrée, clocher est et élévation sud, chevet et élévation nord), vitraux, sculptures, mobilier et décors peints. Autant dire qu'avec la restauration du tombeau d'Agnès-Sorel - déjà réalisée -, la collégiale Saint-Ours aura fait l'objet d'un lifting intégral. « Il y a beaucoup de choses à découvrir et redécouvrir dans cette collégiale. L'enjeu, ce n'est donc pas seulement de faire quelque chose de beau et de propre, mais de faire vivre ce lieu ».

MOBILISER ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS

Le coup d'envoi devrait être donné au printemps prochain avec la protection puis restauration de la dube ouest, puis de la dube est en 2020. Ce qui permettra aux deux coupoles de retrouver un état sanitaire correct, avant de voir leur intérieur restauré en 2021. Trois phases qui sont budgétées à 580 000 €. Une somme financée à hauteur de 40 % par la Drac.

« Mais l'aide de la Drac ne pourra être suffisante, nous devons trouver d'autres partenaires », expose clai-

rement Stéphane Blond. L'heure de la mobilisation a donc sonné. Raison pour laquelle la Ville est en train de mettre en place une opération de mécénat privé et populaire conjugué avec la participation d'acteurs locaux (entreprises, union commerciale, *La Renaissance Lochoise*, entre autres) et celle de grands donateurs à travers la Fondation du patrimoine et le Fonds de dotation Loches patrimoine et culture (lire l'encadré). La Ville prépare une convention avec ces deux entités dédiées. L'idée étant de proposer à des investisseurs potentiels des retombées, certes fiscales, mais pas seulement.

« On va également candidater à la deuxième mouture du Loto de patrimoine, en 2019 », avance encore Stéphane Blond. Par ailleurs, d'ici à la fin de l'année, une réunion à l'initiative du maire de Loches se tiendra entre les différentes collectivités (conseil départemental, régional) pour voir comment chacune peut participer et soutenir cette opération.

« C'est un enjeu de protection et de sauvegarde du patrimoine, mais c'est aussi un enjeu économique pour la ville de Loches », souligne le maire Marc Angenault. « La collégiale c'est un monument majeur, emblématique, ça fait partie de l'image de la ville. Pour les

POUR PARTICIPER À CETTE OPÉRATION

Pour mener à bien cette entreprise de restauration de la collégiale, la municipalité de Loches met donc en place une opération de mécénat élargi mobilisant à la fois la population, les acteurs locaux (chefs d'entreprises, union commerciale, *La Renaissance Lochoise*) et de grands donateurs via la Fondation du patrimoine et le Fonds de dotation Loches Patrimoine et culture qui vont signer avec la Ville une convention. Qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers, à travers ces deux structures, les dons peuvent en effet faire l'objet d'une réduction d'impôts de 60 % dans le cadre d'un don effectué à une œuvre d'intérêt général. Pour en savoir plus : Loches patrimoine et culture, 02 47 91 28 10 ou clotilde.vidal@loches-patrimoine.fr

Lochois, c'est à la fois un lieu de culte, un lieu de patrimoine exceptionnel et un produit touristique et commercial. » À travers cette opération, « on espère aussi susciter, nourrir et développer un sentiment de fierté chez les Lochois. On a un patrimoine exceptionnel, c'est une chance immense », souligne le maire.

P. S.



Stéphane Blond, adjoint au patrimoine.



Les dubs, priorité de la restauration.

Pierre Schmidt

DR